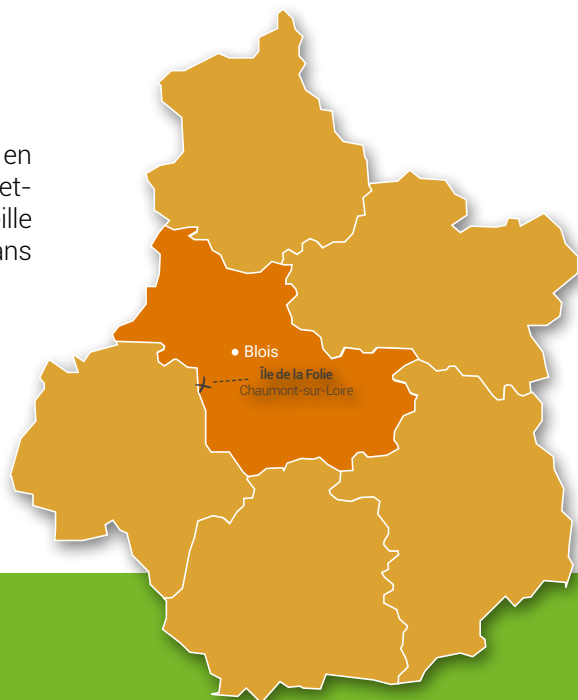


L'Île de la Folie



Située sur les communes de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire, à 20 km en aval de Blois, l'Île de la Folie abrite l'une des plus belles forêts alluviales du Loir-et-Cher. Espace naturel sensible, propriété du Conservatoire, l'Île de la Folie accueille une grande richesse faunistique et floristique, typique du milieu ligérien. Située dans l'espace de liberté du fleuve, l'Île ne garde son caractère insulaire qu'en période de hautes eaux. La gestion menée par le Conservatoire permet de conserver la libre évolution du milieu boisé, le cycle naturel y est respecté, les arbres naissent, grandissent et enfin meurent.

Plus de renseignements sur www.cen-centrevalde Loire.org



Vous aimez l'expérience ?

Dites-le sur les réseaux-sociaux et partagez votre expérience sur les sites naturels préservés par le Conservatoire.



@CenCentreValdeLoire



Se rendre sur l'Île de la Folie : À Chaumont-sur-Loire, l'accès se fait par la D 751, en rive gauche de la Loire, à environ 700 mètres en aval du château, garez-vous sur le parking sur site.

Chaque année, le Conservatoire et ses partenaires proposent **des balades accompagnées ou encore des chantiers bénévoles.**

-> Consultez **l'agenda en ligne** ou contactez le Conservatoire et les offices du tourisme du secteur.

Contact : antenne37-41@cen-centrevalde Loire.org - 02.47.27.81.03

Résolvez les énigmes et suivez le parcours jusqu'au trésor

ATTENTION, vous ne devez pas vous écarter du chemin sauf si le jeu vous le demande, et suivre la boucle rouge indiqué sur le panneau d'accueil !

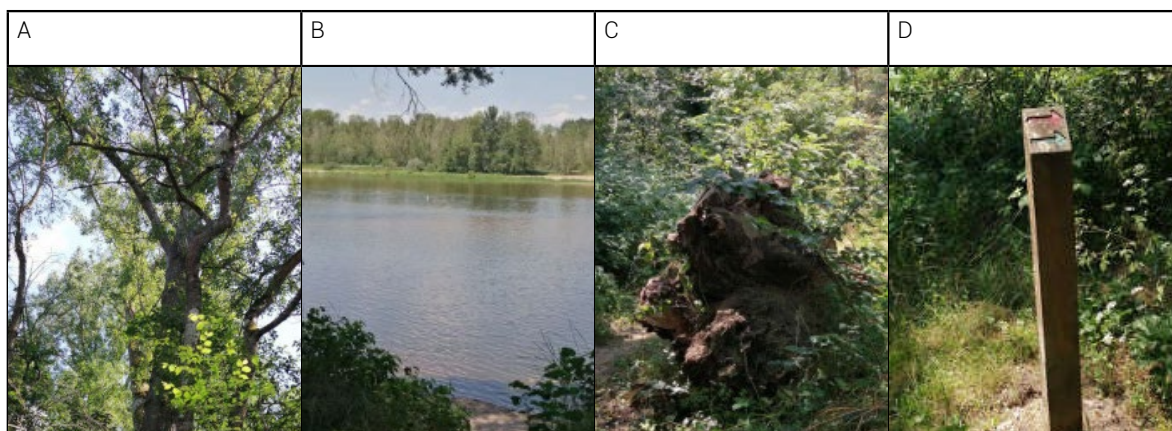
Énigme 1

Dirigez-vous vers le panneau d'accueil du site, répondre à la question suivante pour trouver la deuxième étape. Lequel de ces arbres est considéré comme à bois tendre ?

Chêne	Peuplier	Frêne	Orme
Dirigez-vous vers les bords de Loire, près du pilier en fer.	Prenez le chemin et à quelques mètres sur votre gauche vous trouverez une grande plaque de béton.	Retournez sur le parking du site.	Prenez le chemin et jusqu'à la prochaine intersection du sentier rouge et vert.

Énigme 2

Le site de l'Île de la Folie a été utilisé durant des années pour extraire le sable de la Loire, quelques vestiges nous permettent encore d'imager cette exploitation. Vous êtes sur une dalle en béton qui accueillait des tas de sables, recherchez dessus une lettre peinte qui vous donnera grâce au tableau, ci-dessous, la photo de l'endroit où vous devez vous rendre pour la prochaine étape en reprenant le chemin. Attention, toujours suivre le sentier rouge !



Énigme 3

Cet arbre est mort, il y a plusieurs années, il se décompose petit à petit avec l'aide de champignons, de bactéries, de micro-organismes et de larves d'insectes, savez-vous, lequel de ces insectes a une larve qui mange le bois mort (on l'appelle aussi larve saproxylophage) ? Lorsque vous avez la bonne réponse dirigez-vous vers l'étape suivante en trouvant où la photo a été prise, en suivant toujours le chemin.



















Résolvez les énigmes et suivez le parcours jusqu'au trésor

Énigme 6

Qu'ils sont beaux, ce sont des lichens, on les rencontre un peu partout certains d'entre eux nous indique si l'air est pollué ou non selon les espèces présentes, savez-vous qu'il résulte d'un mariage très étroit (appelée symbiose) entre un champignon et ... ?

Maintenant en regroupant les réponses des 4 dernières étapes, vous trouverez l'endroit, en photo, où est caché le trésor, continuez votre chemin et vous allez forcément le trouver !

	Lièvre	Souris	Martre	Castor	
Lucane cerf-volant					Algue
Coccinelle à 7 points					Arbre
Mante religieuse					Fleur
Abeille domestique					Mousse
	Punaise	Cétoine	Termite	Scolyte	